

que je lui seray député de tout le corps d'icy pour lui congratuler sa venue ; je serais bien aise qu'il vous pleust de m'envoyer un discours sur cela. »

16 septembre 1633. — « Sulpice (nom que Jansénius se donnait dans ses dernières lettres) est engagé à faire un sermon sur une profession de fille de conseiller, là où force honnestes gens seront présents, et aussi peut-être le prélat. Si vous aviez quelque sermon propre à cela, je seray bien aise de l'avoir. »

Saint-Cyran ne put faire en 1619 le voyage qu'il avait projeté pour le printemps. Il écrivit qu'il viendrait à Louvain au mois d'octobre. Jansénius lui recommande d'arriver avant le 20. Pourquoi ?

« On m'a contraint icy, depuis fort peu de jours, de m'engager à prendre le degré de docteur. Il me faut faire trois disputes, sine præside, sur trois diverses matières qui me seront assignées trois jours devant la dispute ; jugez comme je suis préparé à cela. Elles se feront à mon advis entre le dixième et le dix-septième octobre. Les vespéries le 21. Là où l'on produira toutes mes inepties ; vous y aurez vostre part à rire. La feste de l'Acte se tiendra le 24 (1)... »

Voilà Saint-Cyran bien averti ; et, pour qu'il n'accuse pas son ami de paresse, Jansénius l'assure que les affaires du collège ne lui laissent « presque pas le temps de se grater, et qu'il ne peut faire que des courses à la volée pour la théologie ». La présence et les secours de Saint-Cyran lui manquèrent. Néanmoins il fut reçu « non sans quelque peu d'applaudissements, quoique guère préparé à cette carrière de scholastique (2) ». Une fois docteur, Jansénius s'occupe activement de l'œuvre théologique qu'il méditait. Il demande à Saint-Cyran quelle est en France la doctrine enseignée sur la prédestination et sur la grâce efficace. Il s'informe aussi quel est à ce sujet l'enseignement des universités d'Allemagne. Il annonce la clôture du Synode protestant de Dordrecht, qui « suit, dit-il, la doctrine catholique au fait de la prédestination et réprobation ». Singulière doctrine catholique que celle décrétée à Dordrecht ! La voici : 1° la prédestination se fait par un décret de Dieu, indépendamment des mérites du fidèle ; 2° le chrétien ne persévère pas parce qu'il ne peut persévérer,

1. Lettre du 13 septembre 1619.

2. Lettre du mois de novembre 1619.

à cause de la réprobation positive qui n'est qu'une suite du péché originel et de la masse de perdition ; 3° il n'y a pas de grâce suffisante destinée à tous ; 4° on ne résiste pas et on ne peut résister à la grâce ; 5° le Sauveur n'est pas mort pour tous. Dès cette heure le docteur qui venait de jurer fidélité à l'Église romaine aurait dû, par loyauté, tendre publiquement la main aux disciples de Calvin. Mais sa profession de foi n'était pas prête, et surtout, les dignités ecclésiastiques auxquelles il aspirait n'avaient pas encore satisfait son ambition : il continua à porter le masque.

Après avoir ainsi sondé le terrain et reconnu des alliés, Jansénius songe sérieusement à formuler ces théories doctrinales destinées à renouveler la foi de l'Église. Il n'est pas fâché que l'entrevue qui « se trame il y a quelques années » entre lui et Saint-Cyran ne puisse avoir lieu qu'après l'hiver de 1620.

« Elle me ferait parler de beaucoup de choses que je réserve encore maintenant... J'ay à vous dire beaucoup, touchant certaines choses de notre profession, qui ne sont pas de peu d'importance ; et particulièrement de saint Augustin qu'il me semble avoir leu sans yeux, et ouy sans entendre. Que si les principes sont véritables qu'on m'en a découverts, comme je le juge estre jusques à cette heure que j'ay releu une bonne partie de saint Augustin, ce sera pour estonner avec le temps tout le monde (1). »

A mesure qu'il avance dans son étude, son enthousiasme pour saint Augustin grandit ; il « s'estonne tous les jours davantage de la hauteur et de la profondeur de cet esprit ». Il admire que sa doctrine soit *si peu connue*, non-seulement de son siècle, mais des siècles passés. Il signale avec indignation les causes de ce fait malheureux :

« Il n'y a gens au monde qui ayent plus corrompu la théologie que ces clabaudes de l'Eschole que vous connoissez. Que si elle se devoit redresser au style ancien, qui est celui de la vérité, la théologie de ce temps n'auroit plus aucun visage de théologie, pour une grande partie... Je n'ose dire à personne du monde ce que je pense (selon les principes de saint Augustin) d'une partie des opinions de ce temps, et particulièrement de celles de la grâce et prédestination, de peur qu'on ne me fasse

1. Octobre 1620.

le tour à Rome qu'on a fait à d'autres, devant que toute chose soit meure et à son temps. Et s'il ne m'est pas permis d'en parler jamais, j'aurois un grandissime contentement d'en estre sorty de cet estrange labyrinthe d'opinions que la présomption de ces crieurs a introduit aux escholes, là où un chacun semble travailler à introduire des nouveutez dangereuses, et se faire admirer en rejetant les anciens, qui par tant de Conciles et Papes ont esté approuvez et admirez par toute l'ancienneté. »

Possesseur de ce trésor, Jansénius n'ambitionne pas une chaire de l'Université de Louvain, car il lui faudrait « ou se taire ou se mettre *en hasard* en parlant, sa conscience ne lui permettant pas de trahir la vérité connue. » Il termine ainsi ses confidences :

« Voilà ce que je ne vous ay pas dit jusques à maintenant, ayant esté presque toujours en suspens, et à m'affermir en la connaissance des choses qui peu à peu se découvroient, pour ne me jeter point témérairement à des extrémités (1). »

La doctrine de la grâce était trouvée. Les vrais chrétiens, les élus, pouvaient, sous l'étendard laborieusement relevé de saint Augustin, combattre les nouveaux Pélagiens. Il ne restait qu'à dresser le plan de campagne : l'entrevue longtemps différée eut lieu. Jansénius se rendit à Paris, où Saint-Cyran s'était déjà établi. Un billet de ce dernier à M. d'Andilly ne laisse aucun doute sur ce voyage.

« 8 août 1621... Hier après diné vint un homme chez moy, que j'estime, qui parla d'une telle sorte en mon absence à monsieur Jansen, qu'il osa m'accuser ou de négligence ou de superbe, de ce que je ne me mettois en aucune peine de sçavoir si cet abbé estoit mort ou vivant. »

Nous ne savons de quel abbé il s'agit : mais nous constatons la présence de M. Jansen à Paris au mois d'août 1621. Cette date coïncide très-bien avec les conférences tenues, vers la fin de l'été de cette année, entre Saint-Cyran, Jansénius, Arnauld d'Andilly et plusieurs ecclésiastiques, à Bourg-Fontaine, chartreuse située dans la forêt de Villers-Cotterets. Les Jansénistes

1. Lettre du 5 mars 1621.

ont obstinément nié cette réunion de Bourg-Fontaine, dont un membre révéla le secret à M. Filleau, avocat du roi à Poitiers. Sur l'ordre de la reine mère, M. Filleau le publia dans sa *Relation juridique* (1). Le fait important pour l'histoire, et il est hors de doute, c'est la réunion, à Paris certainement, sinon à Bourg-Fontaine, de Jansénius, de Saint-Cyran et de leurs amis. Ce conciliabule ne pouvait avoir d'autre but que celui de s'entendre sur une marche uniforme à suivre et les meilleurs moyens à prendre pour introduire dans le dogme et la morale la *réforme* qu'on méditait. Il est inutile de chercher à savoir quels discours on y tint. Nous allons bientôt voir des œuvres se produire qui dévoileront au grand jour ce qui s'était dit dans les ténèbres.

Reprenons l'aride dépouillement de la correspondance de Jansénius. A défaut d'agrémens littéraires, nous y trouverons bien des traits caractéristiques, très-intéressants pour l'histoire intime des deux amis et de leurs travaux.

Le 4 novembre 1621, Jansénius était de retour à Louvain et s'était mis à composer son grand ouvrage sur la grâce, l'*Augustinus*. Il avance peu à peu, dit-il ; il croit avoir trouvé certaines racines d'où sortiront des arbres pour en bâtir une maison. Il en écrit tous les jours quelque chose, et il a bonne espérance que tout viendra à point. Cependant, il a peur, quand le livre paraîtra, de passer pour le plus extravagant rêveur qu'on ait vu de son temps. Aussi peut-être ne faudra-t-il le publier qu'après sa mort. Il exhorte Saint-Cyran à ne rien négliger en France pour se ménager quelque ouverture. Il examine attentivement le traité de Conrius, de *pœna parvulorum*. (Conrius, cordelier, ami de Jansénius, devint archevêque de Tuam en Irlande ; il prouve dans son traité, d'après des passages de saint Augustin, que les enfants mort-nés sont condamnés aux peines sensibles, même au feu.) Le jour est beaucoup trop court pour tant de travaux. Il voudrait vivre au temps de Josué, ou changer de climat avec les grues pour aller au pays où les jours ont dix-neuf ou vingt heures.

17 novembre 1621. — Il s'afflige de la maladie de M. d'Andilly. Il prend parti pour M. de Bérulle contre les docteurs de Louvain qui avaient censuré une formule de vœux que le fondateur de l'Oratoire avait dressée pour les Carmélites. Son

1. *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des Jansénistes*. 1654.

ouvrage avance peu à peu honnêtement. Il espère que Dieu y mettra la main, car il voit tous les jours plus clairement que la théologie s'est égarée dans ces questions. Il a eu le bonheur de trouver par hasard un petit écrit qui a été « dicté à la main », il y a trente ans, à Louvain, dans lequel il a lu la même opinion qu'enseigne Conrius. Il pourra le joindre à l'*Augustinus*, sans que le cordelier, un peu susceptible, ait sujet de se formaliser.

7 janvier 1622. — Il rend grâces à Dieu qui lui fait toujours quelque faveur, en lui découvrant certaines vérités dont il n'avait encore aucune connaissance. Le jour des Rois, il a rencontré deux principes, qui, s'ils sont véritables, feront des brèches à la doctrine des Jésuites et des scolastiques. Après beaucoup d'efforts, il a terminé le point principal de son système et l'a mis à couvert des assauts de ses adversaires, si bien qu'ils ne sauraient l'abattre sans passer sur leur propre ventre et sans entraîner la ruine du paradis et de l'enfer. Mais ce point n'est pas encore exposé à son gré, ni au gré de ceux qui voudraient palper la vérité de leurs mains. Il demande à Saint-Cyran s'il ne pourrait pas lui procurer les sept livres de saint Fulgence *contra Faustum* et ceux de *Cæsarius episcopus Arelatensis*. Post-scriptum : « Je suis très-aise de la convalescence de monsieur d'Andilly, de la maladie duquel j'étois bien plus triste que de la mort de quelques autres quoyque grands, tant à cause de la vertu du personnage, que parce que vous l'aimez. »

20 janvier :

« Vostre lettre du 9 ou 10 janvier, car elle n'a ny lieu, ny jour, ny mois, ny années, m'a fort resjouy quant aux affaires ; je suis aise que vous commenciez à ménager si bien les personnes qualifiées, pour l'affaire spirituelle ; car je vois bien qu'il est très-nécessaire, comme aussi une très-grande prudence à mener le bateau. Je fais toujours quelque chose, et plus j'avance, plus l'affaire me donne de frayeur, tellement que je n'aurois jamais le courage de tirer le rideau, si je ne croyois que Dieu s'en mesle ; car tous les jours je découvre de nouvelles sources. »

Il plaint Conrius de se tourmenter de ce qu'on n'a pas approuvé à Rome son traité et de se mettre en peine « du pouvoir ultramontain qu'il estime la moindre chose ». Il regrette de n'avoir pu détourner les docteurs de censurer la formule

de vœux pour les Carmélites : « Ce sont des gens qui ne s'estonnent que des coups de tonnerre et des foudres qui viennent des nuées des Alpes. »

27 janvier. — Il envoie à Saint-Cyran un chiffre pour remplacer celui qu'il avait perdu, puis il lui dit : « Mettez, s'il vous plaist, encore en vostre papier ces noms : saint Augustin, Leoninus, Aelius, Seraphi Papa, Gerardus, Pardo, Pirasos. »

Les lettres de cette année 1622 nous montrent les deux amis poursuivant divers buts qui devaient assurer le succès de l'entreprise, dont « l'importance est telle que quand ils y emploieroient toute leur vie, sans se mesler d'autre chose, elle devoit être tenue pour bien remplie devant Dieu. »

PREMIER BUT : Achever l'*Augustinus*.

« Il ne se faut guère que je n'ay trouvé la febye au gasteau, et selon les principes de Séraphi (saint Augustin). » 16 avril. — « Le cœur me croist à mesures que les lumières croissent... car je suis de cette trempe, que, m'assurant de la vérité, *non timebo quid faciat mihi homo.* » 22 avril. — « Vous vous estonnez que je ne parle point de Pilmot (l'*Augustinus* et la matière de la grâce). La raison est, non pas que l'affaire se refroidisse puisque je m'y employe autant qu'auparavant, ayant leu environ huit fois les deux tomes de Séraphi (saint Augustin), depuis l'absence de Célias (Saint-Cyran), avec d'autres petits ouvrages appartenant à cela. Mais c'est qu'il ne m'offre pas tant de nouveauté qu'auparavant. — Sulpice (Jans.) continue à faire la guerre à Porris (les Jésuites), et se contente fort de la diligence que Célias (Saint-Cyran) y met, espérant que Dieu favorisera leurs bons desseins qui s'avancent peu à peu ; à l'occasion de quoy Sulpice (Jans.) est devenu grand seigneur, d'autant que par dessus son valet, il a esté contraint de prendre un secrétaire ou greffier, pour l'aider à écrire leurs impertinences. » 1^{er} décembre (1).

SECOND BUT : Se préparer des disciples à Paris.

1. On lit encore dans cette lettre : « Le traité (*de Poena parvulorum*), que Gemer (Conrius) a envoyé à Rome au cardinal de Treio pour le juger, contient sommairement ce que Séraphi (saint Aug.) a défendu comme article de foy, qu'ils estoient condamnez aux peines sensibles, voire au feu, quoyqu'il n'ose pas dire cela ouvertement ; et par conséquent qu'ils sont pélagiens tous ceux qui le nient. Voilà la substance qui porte avec soi beaucoup de traits contre Porris (Jésuites), lesquels il croit assez adoucir, en y mettant un peu de sucre avec un *forte* ou un *fortassis*. Il se trompe grandement ayant à faire à des esprits assez sensibles aux injures. »

« Je suis merveilleusement aise que l'affaire s'avance tellement en dormant, ce qui montre que Dieu y veille : car cette disposition de plusieurs hommes vers la vérité, ou bien cette inquiétude à ne la trouver point, est très-importante à leur faire embrasser, comme à des affamez, ce qui les assouvira... J'approuve fort la retenue de Durillon (Saint-Cyran) avec Robin et sa force à se défendre, qui n'est pas peu de chose ; quoique cela mesme leur fera plus venir l'eau à la bouche, et défendra plus Durillon de recevoir des affronts, en cas qu'il s'y embarquast. » 13 juin.

— TROISIÈME BUT : Établir les Oratoriens en Hollande pour les opposer aux Jésuites.

« Le supérieur ou archevêque des Hollandois, qui loge maintenant chez Sulpice (Jans.), luy a donné charge de sçavoir toutes les particularités de la compagnie dont de Bérulle est le chef. *Sulpice luy a mis cela en teste et pousse à la roue le mieux qu'il peut...* Sulpice vous prie d'avoir l'affaire à cœur, car il est passionné contre les Jésuites et leurs mesnées. Ils tascheront de faire au país des Hollandois, comme ils ont fait en Angleterre, et occuperont les meilleures places si Bérulle ne les devance. » 1^{er} juillet, et 8, 21, du même mois, 5 et 29 août.

— QUATRIÈME BUT : Répandre les livres de saint Augustin, en donner une édition corrigée.

« ... Le saint Augustin que je disois qu'il devoit estre réimprimé requiert nécessairement, à mon advis, une collation avec l'original, quoique vieux et corrompu, pour avoir plus d'autorité. Car je ne doute point que celui qui l'a produit ne se fust trompé en certains endroits par faute de n'entendre pas le fond. *Personne n'en verra rien.* » 22 avril. — « J'ai envoyé par les chariots de Bruxelles vingt-deux exemplaires de saint Augustin, comme vous en avez emporté un, afin que Solion (Saint-Cyran) s'en serve envers ceux qu'il jugera à propos, sans avoir la peine de les demander toujours. » 29 avril. — « ... De toutes les corrections que j'ay faites, je sçauois presque donner pertinente raison s'il estoit besoin... Il faudroit laisser en arriere les notes de M. Ménard, car souventefois elles ne sont pas à propos et montrent qu'il n'entend pas le style et la doctrine de ce saint. » 26 novembre.

— CINQUIÈME BUT : Se concerter de vive voix avant d'ouvrir la lutte.

« ... Boëce vous a escrit par une lettre latine comme il n'avoit pas perdu l'espérance de se joindre un jour à Durillon... Il ne cessera

point d'esclaircir, selon que Dieu l'aidera, tous les points, jusques à la composition de l'œuvre principal, car alors il sera nécessaire de conférer avec Célias, devant que le commencer. Dernier fevrier. » — « Je vous ay respondu par ma dernière à celle qui parle de la réunion de Célias avec Sulpice, trouvant bien bon le moyen de l'exécuter... Cela suppose cependant que la résolution nette et péremptoire fut faite auparavant laquelle pend encore de plusieurs circonstances... » 25 mars. — « ... Sulpice ne doute point s'il ne fait pas le voyage de cette année, qu'il le fera de l'autre, Dieu aydant. » 5 août 1622.

En effet, l'année suivante, Jansénius entra avec le mois de may en France. M. Sainte-Beuve dit que les deux amis se revirent à Péronne (1). C'est une inexactitude. Il est vrai, Jansénius écrivait à Saint-Cyran, le 6 avril :

« ... Ayant receu vostre dernière lettre, et reconnu l'offre que vous faites, de vous transporter à Péronne, je me laisseray aller hors de mon devoir qui seroit de venir là (Paris où Jansénius voulait venir), pour reprendre la première conception que nous avions de choisir Péronne pour cet effet... Ce sera donc, s'il vous plaist prendre cette peine, le samedi après l'octave de Pasques, qui est le 29 du présent mois d'avril, le jour de saint Pierre martyr et de sainte Catherine de Sienne, que je me trouveray avec l'aide de Dieu, vers le soir, à Péronne, pour y entrer avec le mois de may en France, et nous entretenir quelque temps. »

Trompé par cette lettre si précise, M. Sainte-Beuve raconte que « Jansénius arriva à cheval le samedi 29 avril, au soir ». Or, le 13 avril Jansénius écrivait :

« ... Je persiste dans la mesme résolution ; car je croy qu'aussi bien nous serions mieux en allant aux champs qu'en demeurant fermés dans la ville de Paris... Cependant si vous le trouvez mauvais vous le pourrez signifier encore... Je ne partirai pas devant le 29 avril... Vos lettres pourront aisément estre icy ; ou pour le moins à Péronne, chez les PP. de l'Oratoire, pour disposer de mon voyage, comme vous le jugerez. »

Saint-Cyran disposa du voyage de son ami, et Jansénius vint jusqu'à Paris, ou aux champs, peut-être encore à Bourg-Fontaine. Quoi qu'il en soit, l'entrevue n'eut pas lieu à Péronne : la lettre suivante nous l'indique très-clairement.

1. Port-Royal, t. I, p. 303.

« Louvain, 29 mai 1623. — Je vous ay escrit aujourd'huy il y a huit jours, c'est-à-dire jeudy passé, de Péronne avec l'homme qui ramena le cheval, lequel m'avoit bien mené au pas. Je fus fort las venant à Péronne, tellement que j'avois d'horreur de la porte ; néanmoins, pour ne perdre pas de temps, je monté le mesme jour à quatre heures après disner à cheval, et fis si bien, que j'arrivay le lendemain, c'est-à-dire, le vendredy devant disner, à Bruxelles, et au soir avec les chariots, à Louvain. »

On le voit, après l'entrevue, Jansénius revient à Péronne d'où il renvoie le cheval qu'on lui avait prêté avec une lettre pour son ami, et d'où, quoique très-fatigué, il repart le même jour. Ces circonstances auraient dû avertir M. Sainte-Beuve de l'erreur qu'il commettait.

Le voyage de Jansénius fut fort remarqué à Louvain et on en fit « d'étranges almanachs ». Voici un petit tableau de mœurs à la janséniste. On nomme le supérieur de Sainte-Pulchérie à un canonicat ; il l'accepte et s'écrie : « Voilà comme Dieu, en un moment, accommode les affaires de Sulpice et de Célias, et contre toute ordre et opinion ; car Sulpice n'était que le deuxième en nomination, et cependant Dieu a fait mourir deux chanoines, l'un vingt-quatre heures après l'autre. Il a envie de le changer en simples bénéfices ; on lui offre déjà 600 florins et un bénéfice ; mais il requiert la résidence en un lieu privilégié. Le temps esclora les occasions. » 2 juin 1623.

Les lettres des années 1624, 1625, nous manquent (1). La première de 1626 nous apprend que les deux amis se virent dans les premiers jours d'avril :

« ... Il y a huit ou dix jours que je suis arrivé icy heureusement... Je vous demande pardon de la faute que vous m'attribuez de vous avoir chassé si tost. J'aurois véritablement plus de tort, si l'événement ne me fournissoit de l'excuse ; car je fus bien près de deux heures encore après votre départ, au logis du messager, avec mon traïste cheval qui rua contre le vostre... » Bruxelles, le 17 avril 1626.

M. Sainte-Beuve peut placer ici, s'il le veut, son entrevue de Péronne : rien ne s'y oppose et il trouvera, quoique à trois

1. Ce fait s'explique par le séjour que fit alors Saint-Cyran à Aire auprès de l'évêque, M. Bouthillier.

ans de distance, « cette réjouissance de printemps qui ne leur servit qu'à conférer plus à fond de leur dessein (1) ». Toutefois il ne pourrait ajouter : « Jansénius revint à ses livres et à son Augustinus. » Jansénius revint à Paris au mois de mai. Il se rendait à Madrid où il allait plaider pour l'Université de Louvain contre les Jésuites. Sans doute il dut consulter chez M. d'Andilly les *Mémoires d'avocats baillés à maître Antoine Arnauld*. Il s'arrêta à Bayonne pour voir les parents de M. de Saint-Cyran, et arriva heureusement au terme de son voyage, après avoir été obligé de prendre à Saint-Jean de Luz, des mules, faute de chevaux de poste, pour parachever le reste du chemin. Il raconte ainsi sa première audience :

« Je m'en allay voir le président qui doit traiter nostre affaire auquel ma venue sembloit estre fort agréable ; car comme il me vit de loin dans la sale, il me vint au devant avec son baston, et commença à rire bien haut en disant : *Ya sabe il camin d'España.* »

Jansénius passa l'hiver à Madrid, et, tout en s'occupant des affaires de son université, il ne négligea pas celles de la Grâce. Il continua la lecture de saint Augustin, l'acheva et la recommença. Il trouve tant de choses à recueillir, qu'il travaille à mourir de fatigue. Aussi peut-il annoncer (30 décembre 1626) qu'il ne lui reste plus qu'à mettre la main à la rédaction définitive de son livre. Il exhorte encore vivement Saint-Cyran à presser les Oratoriens de s'établir à Louvain :

« Il serait bon de leur procurer un lieu, s'il se peut, au milieu de l'université, sans en dire la raison : car je songe à leur faire tomber entre les mains toute la jeunesse avec le temps. »

Il se réjouit fort de la censure infligée par la Sorbonne à la *Somme théologique des vérités capitales de la Religion chrétienne* du Père Garasse. Il applaudit à la sainte indignation de son ami contre l'ouvrage du Jésuite. Saint-Cyran écrivit la *Somme des fautes* de cet auteur qui ne manquait ni de talent, ni de vertu : — son livre loué par Balzac, Malherbe, Bayle, Rapin, Bacon, et sa belle mort au milieu des pestiférés de l'hôpital de Poitiers, en témoignent avec un éclat que les calomnies des Jansénistes et les railleries de Voltaire ne sauraient

1. *Port-Royal*, t. I, p. 303.

voiler. M. Sainte-Beuve nous dit que les Jésuites essayèrent d'entraver la publication de la *Somme des fautes et des faussetés capitales contenues en la Somme théologique de François Garasse*. Ils eurent bien tort : les fautes de leur confrère furent moins au public que ces vérités ; si bien que, lorsque son zélé critique commença à faire imprimer un autre ouvrage de controverse (Petrus Aurelius probablement), Jansénius lui offrit de payer l'impression, « si par aventure l'imprimeur ne voulait pas continuer, à cause que la pièce que vous sçavez, lui dit-il, ne se vend pas bien (1). » En effet, l'imprimeur ne voulut pas continuer, soit qu'il craignît le petit nombre d'acheteurs, soit qu'il craignît la Bastille. Saint-Cyran songea à se faire imprimer en Espagne. Il envoya son manuscrit à Jansénius qui lui répond :

« ... J'ai reçu l'escrit à la main que vous m'envoyez... Ce que j'en ay leu me contente. Quant à l'impression, je verray à ce qui sera à propos d'en faire icy, où on apporte force formalitez à imprimer le moindre feuillet. » — « Quant à *Laverruncus*, il est impossible de le faire imprimer icy, à cause de tant de formalitez qu'on y apporte. Car il faudrait tellement le réformer qu'il perdrait toute sa force. » 21 août 1626. — 7 février 1627.

Au milieu de ses nombreuses occupations, Jansénius trouvait quelques instants pour aller se promener, ou plutôt pour aller promener son mulet. Cette sollicitude pour sa monture faillit lui coûter la vie :

« Mon mulet pensa me tuer, il y a quelques jours. Mais je m'en suis échappé bon marché, quoique j'en porte encore les marques. Je suis après le vendre, veu que je m'en sert fort peu, sortant quelquefois plus pour l'amour de luy que pour l'amour de moy (2). »

Son indiscretion mit fin à son ambassade. Il était allé, probablement avant de vendre son mulet, faire un tour à Salamanque. Quelle gloire et quel avantage pour *Pilmot*, s'il avait

1. Ce qui explique pourquoi on ne trouve pas le troisième volume de la *Somme des fautes*, etc. M. Sainte-Beuve, qui n'a pas remarqué ce passage de la correspondance de Jansénius, dit pertinemment : « Tout donne à croire que Saint-Cyran, dégoûté de son surcroît de raison, en voyant le Père Garasse à terre, n'acheva pas. »

2. 12 octobre 1626.

pu s'attacher quelques docteurs de la célèbre université! Hélas! il parla trop inconsidérément de ses projets de réforme, on devina le sectaire sous le réformateur et on résolut de le dénoncer à l'inquisition. Il en eut avis, et sans délibérer, il prit la poste fort secrètement pour s'enfuir, car on se serait saisi de lui s'il n'eût été assez habile pour se sauver. Quelques mois après son retour en Flandre, Jansénius parlait de son aventure en termes voilés.

« On m'a écrit de delà les monts que l'inquisition a été suscitée contre un docteur de Louvain qui a été en Espagne, et on s'est adressé à Salamanque au logis de son hôte, qui était le premier docteur de l'Université, appelé Basilius de Léo, pour prendre information contre lui, comme contre un Hollandois et par conséquent un hérétique (1). »

Le malencontreux ambassadeur fut reçu à Louvain « avec grande joie et contentement de tous ». Il va sans dire que Jansénius s'arrêta à Paris chez son ami, au logis de M. le sous-chantre, au cloître Notre-Dame (2). Et comme les présents entretiennent l'amitié, dès que Jansénius fut de retour à Louvain Saint-Cyran, l'austère Saint-Cyran, voulut lui offrir des jambons de Bayonne. En homme prudent, il lui demande comment il pourrait les faire arriver au collège Sainte-Pulchérie, sans que leur vue exposât les messagers à une tentation dangereuse pour le précieux envoi. La réponse ne se fit pas attendre :

« ... Quant aux jambons qu'il vous plaist de m'envoyer, je ne voy autre moyen que de les mettre dans un panier bien fermé de toutes parts, et mettre en haut un ou deux livres qui ne valent rien, ou un exemplaire de tomes contre le Plagiaire (P. Garasse). » 14 mai 1627.

Saint-Cyran ne devait pas manquer d'exemplaires de ces tomes; on sait que la *Somme des fautes* avait eu peu d'acheteurs.

1. Décembre 1627.

2. Saint-Cyran, dit M. Sainte-Beuve (t. I, p. 304), avait laissé en 1621 son évêque de Poitiers, et demeurait d'habitude à Paris, au cloître Notre-Dame, au logis de M. le sous-chantre. Saint-Cyran laissa son évêque avant 1621 et habita d'abord à Paris ailleurs que chez M. le sous-chantre. Le 17 novembre 1619, Jansénius lui écrivait chez M. de *Beauxhostes*, rue de la *Poterie*. Saint-Cyran était encore, après l'entrevue de 1621, chez *Monsieur de Beauxhostes*, près des Halles.